



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4226

Décision Modificative n°2 – Exercice 2018

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4226 - DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2018
(DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION
DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je soumetts à votre agrément diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2018 pour le budget principal (A), le budget annexe du Théâtre des Célestins (B), le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse (C) le budget annexe Auditorium – ONL (D) et les budgets des Mairies d'arrondissement (E).

Ces modifications sont regroupées en trois catégories :

1. Virements de crédits :

Conformément à la législation en vigueur et à la délibération d'approbation du budget primitif, tous les virements nécessitant un transfert de crédits d'un chapitre à un autre vous sont soumis (y compris les virements de crédits entre chapitres pour les opérations du plan d'équipement gérées en AP/CP) et plus particulièrement les virements depuis les chapitres de dépenses imprévues et ceux concernant les articles spécialisés de subventions.

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

Il s'agit de crédits de dépenses adossés à due concurrence à des recettes nouvelles ou des crédits complémentaires à inscrire pour répondre à des besoins nouveaux non prévus au budget primitif.

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

L'instruction budgétaire et comptable M14 impose :

- la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissements ou décaissements de fonds ;
- l'équilibre des budgets par section : les divers mouvements intervenus lors de cette décision modificative nécessitent de reconstituer l'équilibre budgétaire de chacune des deux sections des différents budgets par un ajustement du virement d'équilibre.

A. Budget Principal :

Rectificatif de la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2018 :

Conformément à la délibération d'affectation du résultat 2017 n° 2018/3812 du 28 mai 2018, le montant de l'excédent de fonctionnement à affecter au compte 1068, pour couvrir le besoin de

financement de la section d'investissement, indiqué dans la délibération n° 2018/3957 de la Décision Modificative n° 1 doit être de : **53 173 799, 31 €** et non de **5 373 799, 31 €** (montant figurant dans la DM1).

1. Virements de crédits :

L'essentiel de ces virements, qui n'affecte pas l'équilibre général du budget, concerne des mouvements nécessités par l'ajustement des crédits ouverts au budget primitif.

Ces virements sont présentés selon 4 prismes :

- un récapitulatif général de l'ensemble des mouvements (a)
- le détail des mouvements affectant les chapitres de dépenses imprévues (b)
- le détail des mouvements affectant les subventions et l'individualisation de certains crédits à partir d'enveloppes génériques (c)
- les autres mouvements (d).

a) **Montant total des virements de crédits entre chapitres (fonctionnement et investissement)**

VIREMENTS	Montant :
Dépenses	1 182 340,00 €
Recettes	0,00 €

b) **DONT Dépenses imprévues :** Pas de mouvement pour cette DM

c) **DONT Virements affectant les subventions (investissement et fonctionnement) :**

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	64131	211	6574	213	Organisation des Temps de l'Enfant OTE => Versement de subventions aux associations participant à la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée 2018/2019 => Réduction à due concurrence des dépenses de masse salariale directement supportées par la Ville de Lyon => Le montant global du besoin est évalué à 1 618 k€ le solde soit 518 k€ est financé par redéploiement de crédits	1 100 000 €

d) DONT Autres virements

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	6288	020	6535	021	Formation des élus : => Affectation des crédits non réalisés en 2017 conformément aux dispositions de la Loi du 31 mars 2015	64 552 €
2	611	020	6521	313	Réévaluation de la participation au budget des Célestins : => Redevance d'usage du nouveau logiciel (Spaietacle) pour la gestion des intermittents => Changement de logiciel rendu nécessaire par le prélèvement à la source	8 044 €
3	611	020	6521	311	Réévaluation de la participation au budget de l'ONL : => Redevance d'usage du nouveau logiciel (Spaietacle) pour la gestion des intermittents => Changement de logiciel rendu nécessaire par le prélèvement à la source	9 744 €

2. Crédits affectés, Crédits complémentaires et réductions de dépenses :

a) Crédits affectés

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
FONCTIONNEMENT						
1	70384	820	703894	820	-8 463 000 €	Forfait Post Stationnement : => Régularisation des écritures budgétaires relatives au mécanisme de perception /reversement des FPS à la Métropole => écritures règlementaires non budgétaires donc supprimées du BP 2018
INVESTISSEMENT						
1	10251	020	272	01	4 521 412 €	Legs Perrin : => Achats d'OAT - Obligations assimilables du trésor

b) Crédits complémentaires (Dépenses et Recettes)

1. Dépenses

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
Investissement				
1	272	01	Legs Clot et legs Denuzière : Acquisitions d'OAT (Obligations assimilables du Trésor) en contrepartie des droits d'entrée versés à la ville dans le cadre de la signature de Baux Emphytéotiques Administratifs BEA pour la gestion des immeubles légués	4 466 000 €

2. Recettes

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	7713	322	MAC : "Exposition Bernar Venet rétrospective 2019-1959" => Mécénat en numéraire accordé par la société GL Events pour l'installation des œuvres	150 000 €
2	752	020	Legs Clot et Denuzière : => Droits d'entrée acquis par la ville dans le cadre de la signature de Baux Emphytéotiques Administratifs BEA pour la gestion des immeubles légués	4 466 000 €
3	7713	415	Lions du sport : => Mécénat en numéraire accordé par plusieurs partenaires pour l'organisation de l'évènement	80 000 €

c) Annulations de crédits (Dépenses)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	6574	020	Opéra de Lyon : => Réduction de la subvention à due concurrence d'une baisse de charges pour l'établissement => La subvention à l'Opéra passe de 7 621 448 € à 7 521 448 €	-100 000 €
2	65548	020	Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon : => Réduction de la subvention à due concurrence d'une baisse de charges pour l'établissement => La participation ENSBAL passe de 6 500 000 € à 6 320 000 €	-180 000 €

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

a) Opérations d'ordre et opérations mixtes :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	7815	01	15112	01	2 041 000 €	Reprises de provisions pour divers contentieux éteints
2	7815	01	15172	01	70 170 €	Reprises de provisions pour garanties d'emprunts
3	7815	01	15182	01	70 230 €	Reprises de provisions pour risques
4	15112	01	6815	01	331 900 €	Constitutions de provisions pour divers contentieux
5	722	01	2318	01	10 900 €	Travaux en régie 2018
6	1582	01	6815	01	200 000 €	Constitution d'une provision pour anticiper les dépenses liées à l'organisation de la coupe du monde féminine de Football en 2019
7	722	01	2188	01	6 100 €	Travaux en régie 2018
8	10251	01	2168	01	320 000 €	Complément dons reçus
9	2031	01	2313	01	56 910 €	Régularisation intégration des études suivies de travaux sur le bâtiment de l'ONL (EI 03048)
10	2031	01	2312	01	41 600 €	Intégration études suivies de travaux concernant les opérations clôturées
11	2031	01	2313	01	369 500 €	
12	2031	01	2314	01	2 000 €	
13	238	01	2313	01	3 893 200 €	Régularisation compte 238 Conventions Maitrise d'Ouvrage Unique (Construction Bibliothèques Gerland et Lacassagne, EAJE Créqui-Villeroy, Eclairage Passerelle Cité Internationale-St Clair et Prolongement ligne T4
14	238	01	2315	01	295 600 €	

Opérations d'équilibre :

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	6 642 500,00 €
Ancien montant :				42 513 650,00 €
Nouveau montant :				49 156 150,00 €

Recette d'emprunt supplémentaire

Recettes		Montant :	Commentaires
Article	Fonction		
1641	01	-510 000,00 €	Réduction de l'emprunt

B. Budget annexe du Théâtre des Célestins :

1. Virements de crédits :

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	2313	313	2188	313	Acquisitions Intercom et micros HF	33 000 €
2	6068	313	6718	313	Régularisation comptable suite à la non réalisation de recettes	20 000 €

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	7552	313	611	313	Revalorisation de la participation du budget principal pour la prise en charge de la redevance d'usage du nouveau logiciel "Spaietacle" pour la gestion des intermittents Changement de logiciel rendu nécessaire par le prélèvement à la source	8 044 €
Investissement						
	13248	313	2031	313	Augmentation de la participation du budget principal pour le financement d'études et de travaux pour le cuvelage de la salle Célestine	20 000 €
	13248	313	2188	313		30 000 €
	13248	313	2188	313	Augmentation de la participation du budget principal pour les installations de chauffage	21 168 €

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	2031	01	2313	01	Intégration études suivies de travaux	11 500 €

C. Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

1. Virements de crédits :

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

N° d'ordre	Recettes	Dépenses	Commentaires	Montant
	Article	Article		
1	2031	2313	Intégration d'études suivies de travaux de fermeture des verrières (opération 0305150) et travaux de rafraichissement (opération 03051551)	7 800 €

D. Budget annexe Auditorium - ONL

1. Virements de crédits :

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	64131	311	611	311	Ajustement des crédits du service production pour la réalisation d'actions culturelles	23 000 €

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	7552	311	611	311	Revalorisation de la participation du budget principal pour la prise en charge de la redevance d'usage du nouveau logiciel "Spaietacle" pour la gestion des intermittents Changement de logiciel rendu nécessaire par le prélèvement à la source	9 744 €
2	7062	311	611	311	Régularisation des opérations comptables pour les contrats de coproduction	125 830 €
3	7062	311	611	311	Revalorisation des crédits dédiés à la programmation 2018 (concerts symphoniques, tournée en Allemagne...) en contrepartie de l'augmentation des recettes de billetterie	225 000 €
4			6228	311		15 630 €

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	2031	01	2313	01	Intégration d'études suivies de travaux sur la façade du bâtiment de l'ONL	9 800 €

E. Budgets des Mairies d'arrondissement :

1. Virements de crédits :

N° D'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	60612	020	6711	020	Mairie du 5ème arrondissement Règlement d'intérêts moratoires	150 €
2	6248	020	6711	020	Mairie du 4ème arrondissement Règlement d'intérêts moratoires	200 €

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<u>MAIRIE du 3ème :</u>						
1	748721	020	60612	020	3 648,00 €	Réaffectation de recettes suite au remboursement de charges par la Fédération des Œuvres Laïques
2			6288	020	1 500,00 €	Réaffectation de recettes suite à la participation de la Poste à une manifestation organisée sur le 3° arrondissement
Total 3° Arrondissement					5 148,00 €	
<u>MAIRIE du 5ème :</u>						
1	748721	020	60612	020	-40 000,00 €	Montant ré-affecté en investissement (sur le budget principal) Réduction des dotations de fonctionnement
2			61522 1	020	-10 000,00 €	Montant ré-affecté en investissement (sur le budget principal) Réduction des dotations de fonctionnement
Total 5° Arrondissement					-50 000,00 €	
<u>MAIRIE du 6ème :</u>						
1	748721	020	60612	020	10 000,00 €	Réaffectation de recettes suite à la mise à disposition de locaux
2			60612	020	328,74 €	Remboursement par EDF suite à erreur de facturation
Total 6° Arrondissement					10 328,74 €	

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

DELIBERE

Sont approuvées les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2018 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les tableaux annexés à ce rapport.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM